



Bruxelles, le 7 janvier 2022

CM 1086/22

TRANS

### COMMUNICATION

#### CONVOCAATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

---

Correspondant: viktoria-csilla.kerekes@consilium.europa.eu  
avia-mar@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.3506  
+32.2.281.6226

---

Objet: Groupe de travail transports - Questions intermodales et réseaux

---

Date: 13 janvier 2022

Heure: 9:45

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

---

#### Format: 1 + 1\*

- 1. Accord de haut niveau entre l'UE et l'Ukraine pour l'adaptation de la carte indicative des pays voisins au sens de l'article 49, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 1315/2013 (règlement RTE-T)**
  - Préparation de l'autorisation d'ouvrir des négociations  
= ST 5121/22

---

\* La réunion se déroulera dans la "zone certificat COVID". Le couloir où se situe la salle de réunion ne sera accessible que sur présentation du certificat COVID. Il n'y aura pas de distanciation sociale dans la salle de réunion et le port du masque sera obligatoire à tout moment.

## 2. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport, modifiant le règlement (UE) 2021/1153 et le règlement (UE) n° 913/2010 et abrogeant le règlement (UE) 1315/2013

- Continuation de l'examen de l'étude d'impact
- Examen des articles :
  - Chapitres I (Principes généraux)\* et II (Dispositions générales)
  - Nœuds urbains : Chapitre III section 7 (articles 39-41) et Annexe V
- = ST 15109 ADD 53-54 (Etude d'impact)
- = ST 15109/21
- = ST 15109/21 ADD 51 (Annexe V)

## 3. Divers

---

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.

---

\* A l'article 3, les définitions qui ne sont pas liées à ces chapitres ne seront pas examinées.